



# CONGRES NATIONAL DE LA POLONIA

**ET DES ASSOCIATIONS  
FRANCO-POLONAISES DE FRANCE  
KRAJOWY ZJAZD POLONII FRANCUSKIEJ I  
STOWARZYSZEN POLSKO-FRANCUSKICH**

**LENS - 5.6.7 JUILLET 2002**

organisé par le

## **CONGRES POLONIA EN FRANCE**

**sous les auspices de la Municipalité de LENS  
et du Consulat Général de Pologne à LILLE  
en collaboration avec la MAISON DE LA POLONITE  
et avec la participation des Associations du Nord-Pas de Calais, de  
Paris-Ile de France, Picardie, Champagne-Ardenne, Auvergne,  
Normandie, Centre, Alsace, Lorraine, P.A.C.A, Sud-Ouest...**

**sous la présidence d'honneur de**

**M. Guy DELCOURT**  
Maire de Lens

**M. Jan TOMBINSKI**  
Ambassadeur de Pologne à Paris

**M. Roland HUGUET**  
Prés. du Conseil Général du Pas de Calais

**M. Marek CHOJNACKI**  
Consul Général de Pologne à Lille

**M. Jean-Marie KRAJEWSKI**  
Vice-Président du Conseil Général

**Mgr. Szczepan WESOLY**  
Chargé de la pastorale de l'émigration  
polonaise

**M. Jean-Pierre KUCHEIDA**  
Député-Maire de Liévin

**Mgr. Stanislaw JEZ**  
Recteur de la Mission Catholique Polonaise à  
Paris

**M. Jean-Claude BOIS**  
Député, Maire-Adjoint de Lens

**M. Andrzej STELMACHOWSKI**  
Président de Wspolnota Polska à Varsovie

**Mme. Danièle DARRAS**  
Députée Europ. Maire Adjt. de Liévin

**M. Vincent POURQUERY de BOISSERIN,**  
Sous-Préfet

**M. Bernard VOSGIEN**  
Maire-Adjoint de Lens



## Pourquoi un Congrès National ?

La « Polonia » de France qui compte plusieurs centaines de milliers de personnes d'origine polonaise, voire de Français de souche attachés par des liens affectifs ou familiaux à la Pologne, ne peut rester indifférente aux bouleversements qui ont donné un visage nouveau à la Pologne. Après la chute du mur de Berlin, son entrée dans l'OTAN et son adhésion prochaine dans l'Union Européenne, la Pologne est devenue un état libre et démocratique avec lequel il va falloir compter tant sur le plan européen que mondial.

Durant un demi siècle, nous avons vécu avec l'image d'une Pologne pauvre sur le plan économique et privée des libertés essentielles, mais dont le peuple a su garder la tête haute face à l'adversité. Fort heureusement, la situation a évolué dans le bon sens.

Il faut que, de notre côté, nous sachions également donner un élan nouveau à notre Polonia de France !

Tout comme chaque Français aime à retrouver ses origines dans les provinces françaises, nous, les descendants d'immigrés polonais cherchons nos racines en Pologne, et c'est tout naturellement, comme il y a des Français picards, lorrains, auvergnats ou basques que nous nous considérons comme des Français de Pologne, ce qui ne fait qu'ajouter à la mosaïque qui, depuis toujours, a bâti la nation française et constitué sa richesse. Cette soif d'être fidèle à ses origines explique le nombre important d'associations polonisantes sur notre territoire.

Sans revendications nationalistes ou politiques, sans constituer un Etat dans l'Etat, dans le calme, la dignité et le respect de la Nation française, ces associations, culturelles, folkloriques, patriotiques, amicales, artistiques ou professionnelles oeuvrent, chacune à leur manière et en toute indépendance, pour le maintien de ce qui constitue la richesse de notre communauté et développer l'amitié entre nos deux peuples.

Le **CONGRES NATIONAL DE LENS**, dans la continuité du **CARREFOUR DE ROCHEFORT** qui s'est tenu en 2001, sera l'occasion de rencontres et d'échanges entre les délégués venus de la France entière. Il nous aidera à mieux nous connaître et mieux nous faire connaître, à échanger nos idées et nos perspectives d'avenir, à mieux cerner ce qui motive notre attachement à la Pologne.

Ensemble, nous concrétiserons notre action par l'adoption d'une **CHARTRE DE LA POLONIA** et par la création d'un **CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA** qui devrait être l'organe représentatif de toutes nos associations sans porter atteinte à leur autonomie et à leur indépendance.

Les débats porteront également sur une question qui nous est chère : l'adhésion prochaine de la Pologne dans la Communauté Européenne.

**ALORS , RENDEZ-VOUS A LENS , les 5, 6 et 7 JUILLET 2002 !**

Jean-Pierre GRZESZCZYK  
Président du Congrès Polonia en France.



## PROGRAMME

### VENDREDI 5 JUILLET

9.00/10.30	Accueil des Congressistes SALLE JEAN NOHAIN (Route de Béthune)
11.00	Séance solennelle d'ouverture du CONGRES - Hôtel de Ville de Lens Salle Richart - en présence des personnalités - Vin d'honneur
13.00/14.30	Repas en commun salle Jean Nohain Ouverture d'un bureau de poste temporaire - expositions - stands
15.00/15.45	Présentation des délégations par région
16.00/17.45	Débat sur l'avenir des associations franco-polonaises, sur la charte et la création du Conseil National.
18.00/19.00	Exposé sur l'apprentissage de la langue polonaise
19.15	Dépôt de gerbe devant la stèle de « Solidarnosc »
20.00	Repas animé par l'ensemble folklorique « Polonia » de Douai

### SAMEDI 6 JUILLET

10.00/12.00	Reprise des débats sur les associations - Adoption des résolutions
13.00/14.30	Repas en commun
15.00/17.30	Conférence-débat sur l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne
18.00/19.30	Concert de jeunes musiciens polonais de Nysa (église Millenium)
20.30	Repas et soirée dansante animée par l'orchestre André Smiechowski

### DIMANCHE 7 JUILLET

9.30	Départ en autocar pour le monument polonais de La Targette (Guerre 1914-1918) - Cérémonie au monument
11.30	Messe en l'église polonaise Millenium (face à la salle Jean Nohain)
13.00	Hôtel de Ville de Lens - inauguration d'une plaque commémorant le 80 <sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée massive des travailleurs polonais.
13.30	Défilé jusqu'à la salle Jean Nohain
14.00	Clôture du CONGRES - Vin d'honneur -

*Des conférences, expositions et animations seront organisées en marge du Congrès  
Le présent programme et les horaires peuvent faire l'objet de modifications mineures.  
Le programme définitif sera communiqué aux Congressistes dès leur arrivée*



332

## **LENS** (Pas de Calais)

Le CONGRES se tiendra : **SALLE JEAN NOHAIN**  
Route de Béthune

Gare SNCF : LENS - Aéroport LILLE LESQUIN à 30 km.  
Paris : 200 km - Lille 37 km - Arras 18 km

### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- \* Frais de Congrès : 10 € par personne
- \* Voyage et hébergement : aux frais des Congressistes

#### **REPAS SUR PLACE:**

Vendredi midi et soir, Samedi midi : 10 € par personne/repas boissons comprises  
Samedi soir avec soirée dansante : 20 € par personne boissons du repas comprises

#### **LES HOTELS DE LA REGION (réservation à la charge des Congressistes)**

Prix Indicatif des chambres pour une nuit

##### **A LENS**

- \* ESPACE BOLLAERT -Stade Bollaert- : T. 03 21 78 30 30 : (51 à 54 €)
- \* LENSOTEL -Centre Commercial Vendin - : Tél. 03 21 79 36 36 : (55 à 62 €)
- \* H. DE FRANCE - 2, pl. de la Gare : Tél. 03.21.28.18.10 (27,50 à 35 €)
- \* LE FLANDRE - 45, rue de la Gare - Tél. 03.21.28.08.08 (22,87 à 32 €)
- \* LE CARON - 8, pl. du Gen. De Gaulle - Tél. 03.21.28.10.34 (23 à 36 €)
- \* CAMPANILE -Rte de La Bassée - Tél. 03.21.28.82.82 (45 €)

#### **NOYELLES-GODAULT Zone commerciale à 15 Km de Lens, moins de 10 min. par A 21 :**

- \* PREMIERE CLASSE - Tél. 03.21.75.12.12 (27 €)
- \* CAP HOTEL ALBION - Tél. 03.21.13.85.85 (38 à 54 €)
- \* NUIT D'HOTEL - Tél. 03.21.75.75.15 (22 €)
- \* B and B - Tél. 03.21.13.70.70 (31 à 39 €)
- \* CAMPANILE - Tél. 03.21.76.26.26 - (36 €)
- \* MISTER BED - Tél. 03.21.20.77.76 (27 €)
- \* NOVOTEL - Tél. 03.21.08.58.08 (77 à 81 €)

### **INFORMATIONS - INSCRIPTIONS**

Bulletin d'inscription à retourner avant le 20 juin SVP .

## **CONGRES POLONIA**

3, rue de l'Eglise - 62131 VAUDRICOURT  
Tél. 03.21.01.58.12 Fax. 03.21.01.52.98  
e-mail : [polonia.france@wanadoo.fr](mailto:polonia.france@wanadoo.fr)

Wszelkich informacji po polsku udziela Kongres Polonii Francuskiej



**KRAJOWY ZJAZD POLONII FRANCUSKIEJ  
I STOWARZYSZEN POLSKO-FRANCUSKICH**

Lens - 5,6,7 VII 2002

**CONGRES NATIONAL DE LA POLONIA  
ET DES ASSOCIATIONS FRANCO-POLONAISES  
DE FRANCE**

Les 5, 6 et 7 juillet 2002 a eu lieu à Lens le Congrès National de la Polonia et des Associations Franco-Polonaises de France. Organisé par le « *Congrès Polonia en France* », sous les auspices du Consulat Général de Pologne à Lille et de la Municipalité de Lens, en collaboration avec la « *Maison de la Polonité* » et la participation des Associations du Nord – Pas-de-Calais, de Paris-Île de France, Picardie, Champagne-Ardenne, Auvergne, Normandie, Centre, Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Sud-Ouest ...

Le congrès a réuni 286 participants.

**Au total**, plus de 400 personnes représentant une grande partie (près d'une centaine) de 437 structures associatives franco-polonaises en France, ont pris part dans les rassemblements successifs depuis que Thaddée-Albert Grzesiak, président de la Coordination franco-polonaise de Sud-Ouest, organisa, en juin 2001, le Carrefour de Rochefort, et que Jean-Pierre Grzeszczyk, président du « Congrès Polonia en France », donna l'impulsion de créer, un peu plus tôt, la *Commission de Réflexion sur l'avenir de la vie associative franco-polonaise dans le Nord - Pas-de-Calais*, présidée par Jędrzej Bukowski, ancien Consul Général de Pologne à Lille et président de l'association « Club Culturel franco-polonais Polonia-Nord ». Deux grandes réunions tenues à la Bibliothèque Polonaise et à l'Académie Polonaise des Sciences à Paris, et deux réunions de travail organisées au siège des Combattants Polonais, rue Legendre, ainsi que des travaux menés partout dans l'Hexagone furent nécessaires pour que la rencontre à Lens devienne une étape essentielle vers la mise au point d'un Conseil National de la Polonia de France.

En 1949, a été créée à Lens une association nommée « Congrès des Polonais de France ». Vingt ans plus tard, à l'occasion d'un changement de statuts, elle est devenue « Le Congrès Polonia en France ». En 2002, un rassemblement de rang de Congrès réunit la Polonia de France autour des valeurs définies dans sa Charte et décida de la doter d'un Conseil. Il faut maintenant qu'un prochain rassemblement donne à ce Conseil une forme concrète, lui permettant de fonctionner. Tout un pari.



**Objectifs du Congrès :** Dans le texte annonçant le Congrès, Jean-Pierre Grzeszczyk écrivait :

*« La Polonia de France qui compte plusieurs centaines de milliers de personnes d'origine polonaise voire de Français de souche polonaise attachées par des liens affectifs ou familiaux à la Pologne, ne peut rester indifférente aux bouleversements qui ont donné un visage nouveau à la Pologne. Après la chute du mur de Berlin, son entrée dans l'OTAN et son adhésion prochaine à l'Union Européenne, la Pologne est devenue un état libre et démocratique avec lequel il va falloir compter, tant sur le plan européen que mondial.*

*Durant un demi-siècle, nous avons vécu avec l'image d'une Pologne pauvre sur le plan économique et privée des libertés essentielles, mais dont le peuple a su garder la tête haute face à l'adversité. Fort heureusement, la situation a évolué dans le bon sens. Il faut que, de notre côté, nous sachions également donner un élan nouveau à notre Polonia de France !*

*Tout comme chaque Français aime à retrouver ses origines dans les provinces françaises, nous, les descendants d'immigrés polonais, cherchons nos racines en Pologne, et c'est tout naturellement, comme il y a des Français picards, lorrains, auvergnats ou basques que nous nous considérons comme des Français de Pologne, ce qui ne fait qu'ajouter à la mosaïque qui, depuis toujours, a bâti la nation française et constitué sa richesse. Cette soif d'être fidèle à ses origines explique le nombre important d'associations polonisantes sur notre territoire.*

*Sans revendications nationalistes ou politiques, sans vouloir constituer un Etat dans l'Etat, dans le calme, la dignité et le respect de la Nation française, ces associations, culturelles, folkloriques, patriotiques, amicales, artistiques ou professionnelles œuvrent, chacune à leur manière et en toute indépendance, pour le maintien de ce qui constitue la richesse de notre communauté et pour développer l'amitié entre nos deux peuples.*

*Le Congrès national de Lens, dans la continuité du Carrefour de Rochefort qui s'est tenu en 2001, sera l'occasion de rencontres et d'échanges entre les délégués venus de la France entière. Il nous aidera à mieux nous connaître et mieux nous faire connaître, à échanger nos idées et nos perspectives d'avenir, à mieux cerner ce qui motive notre attachement à la Pologne.*

*Ensemble, nous concrétiserons notre action par l'adoption d'une Charte de la Polonia et par la création d'un Conseil National de la Polonia qui devrait être l'organe représentatif de toutes nos associations sans porter atteinte à leur autonomie et à leur indépendance.*

*Les débats porteront également sur une question qui nous est chère : l'adhésion prochaine de la Pologne à l'Union Européenne.*



Vendredi 5 juillet 2002

### Ouverture du Congrès

Jean-Pierre Grzeszczyk, ouvre le Congrès au cours d'une cérémonie solennelle dans l'Hôtel de Ville de Lens. M. Guy Delcourt, Premier magistrat de la ville, M. Jean-Marie Krajewski, vice-président du Conseil Général du Pas de Calais [représentant M. Roland Huguet, son président], M. Jean-Pierre Kucheida, Député maire de Liévin, M. Jean-Claude Bois, Député, maire adjoint de Lens, Mme Danielle Darras, Députée européenne, maire adjoint de Liévin, M. Bernard Vosgien, Maire adjoint de Lens, M. Sławomir Czarlewski, Conseiller ministre plénipotentiaire à l'Ambassade de Pologne à Paris [représentant S.E. M. Jan Tombiński, Ambassadeur de Pologne en France], M. Marek Chojnacki, Consul Général de Pologne à Lille, M. Wojciech Szczęsny Kaczmarek, Consul Général de Pologne à Paris, M. Marek Majewski, Consul Général de Pologne à Lyon, Mgr l'Archêveque Szczepan Wesoły, chargé de la pastorale de l'émigration polonaise, M. Adam Koseski, Vice-président de l'École Supérieure des Humanités à Pułtusk (Pologne) [représentant M. Andrzej Stelmachowski, Président de « Wspólnota Polska » à Varsovie], ainsi que M. Vincent Pourquery de Boisserin, Sous-Préfet de l'arrondissement de Lens, ont bien voulu en accepter la présidence d'honneur.

Sont également présents Mme Helena Miziniak, Présidente de l'Union européenne des communautés polonaises, Mme Beata Piwowarska, représentant Mme M. Wanda Kalińska, Consul Général de Pologne à Strasbourg, Wiesław Osuchowski, Directeur du Département Consulaire et de la Polonia du Ministère des Affaires Etangères.

M. Wiesław Osuchowski lit, en original polonais, le message de M. Aleksander Kwaśniewski, président de la République de Pologne :







337  
Monsieur le Président,

À tous les participants de l'assemblée du Congrès de la  
Polonia Française à Lens, je transmets mes cordiales salutations.

Depuis de nombreuses années vous prenez soin de la langue, de la culture et de la tradition polonaises. Vous avez été capables de généraliser ces valeurs également parmi les Français. J'y pense avec reconnaissance et respect, car la richesse spirituelle que vous avez ainsi produite témoigne d'un grand amour pour la Pologne et justifie votre fierté de vos racines polonaises.

Je suis convaincu que les démarches entamées l'année dernière, au cours de votre assemblée à Rochefort, en faveur d'une représentation homogène de la Polonia Française seront poursuivies lors de la rencontre à Lens. Le fait de les avoir initiées indique que votre lecture des signes des temps a été juste, et que votre compréhension du sens des processus sociaux intervenant dans un monde qui subit des changements dynamiques, est profonde.

Je me rends compte que ce processus n'est pas facile. Car il demande de la patience, un échange d'arguments dans le calme et le respect des expériences de toutes les parties qui y participent. Bien des facteurs concourent à la forme actuelle des organisations polonisantes en France. Chacune a sa propre histoire, et ses propres succès.

Aux participants de la rencontre je souhaite des débats fructueux et des discussions constructives, marquées par le souci de l'unité. Je suis convaincu que le Congrès de Lens sera un nouveau pas de plus vers la création du Conseil National de la Polonia et vers le vote de la Charte de la Polonia Française.

A vous personnellement, Monsieur le Président, et à tous les participants du Congrès je transmets mes meilleurs vœux de succès et de persévérance dans votre noble travail pour la Polonia et pour le renforcement de l'amitié polono-française

2 paratracium

Aleksander Kwiecień



Après cette lecture, les orateurs se succèdent à la tribune du Congrès :

Monsieur Stawomir Czarlewski inscrit les débats dans les traditions du parlementarisme polonais, tout en souhaitant à l'assemblée des décisions sages et bien réfléchies.

Monsieur Vincent Pourquery de Boisserin évoque les prénoms à consonance polonaise de ses amis d'école afin de broser un large panorama de traditions de la Grande Emigration polonaise en France et de relations d'amitié de nos deux pays.

Pour M. Guy Delcourt, « ... *la richesse de la France réside dans la mosaïque des cultures constituées au fil de son histoire ; nous devons persévérer pour accueillir les différentes communautés et ainsi faire reculer les partis politiques qui ont la culture de la xénophobie ...* ».

M. Jean-Marie Krajewski, s'est adressé aux congressistes en ces termes :



« (...) Je suis très heureux et fier de le représenter en ma qualité de Vice-Président : citoyen français, né à quelques kilomètres de Lens, et Polonais de coeur. Permettez-moi, avant toute chose, au nom du Président du Conseil Général du Pas-de-Calais, M. Roland Huguet, et de mes collègues de l'Assemblée Départementale de saluer chaleureusement toutes les personnalités présentes, qu'elles soient du monde politique, culturel, sportif ou associatif, et bien sûr toutes les personnes d'origine polonaise venues de toute la France assister à ce Congrès National de la Polonia à Lens, au coeur du Département du Pas-de-Calais, où la polonité est très implantée à travers de nombreuses associations franco-polonaises - des associations culturelles, folkloriques, artistiques ou professionnelles, dont le but principal est de maintenir et respecter les traditions et la culture de leur pays d'origine, dans le respect de leur pays d'accueil, associations que vous fédérez.

Votre Congrès, qui sera une occasion de rencontres et d'échanges, célébrera un événement fort et chargé d'histoire : le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée massive des travailleurs polonais en France. Un événement qui, pour moi, a une grande signification, et son évocation m'emplit d'une grande émotion. C'est en effet en 1920, qu'en quête de travail mes grands-parents et parents sont arrivés en France, venant de Westphalie, et se sont installés à Vermelles du côté paternel, et à Carvin Libercourt du côté maternel. Bien que montrés du doigt à leur arrivée, et demeurant en communauté, ils se sont parfaitement intégrés à la société française, et cela grâce à leur ardeur au travail, à leur solidarité, sans jamais oublier leur patrie et leurs racines. (...) ils m'ont légué leur culture, leur foi, leur valeurs et... leur langue, que j'ai toujours plaisir à utiliser. Je leur suis très reconnaissant de m'avoir laissé sur cette terre de France, pays d'accueil et d'espérance... une France qui n'oublie pas ce que la Pologne lui a donné : ces milliers de travailleurs venus rehausser la production en France, et aussi tous ceux qui ont combattu pour notre liberté en participant avec la division du général Maczek à la libération de notre région en août-septembre 1944, ainsi que les résistants ayant appartenu au réseau POWN, comme mon père et nombre de ses proches.

(...) Comme il y a des Français bretons, basques, corses, lorrains, il y a aujourd'hui les Français de Pologne qui, à leur manière, ont bâti la nation française et constituent sa richesse. Voilà pourquoi, à la veille de l'entrée



de la Pologne dans l'Union Européenne (...) il faut mesurer l'importance de cette nouvelle configuration géopolitique et stratégique.

L'Europe des peuples, l'Europe de la paix et du progrès, de la Vistule à la Bretagne, est une réalité à condition de s'en donner les moyens. Après avoir toujours œuvré au rapprochement entre la Pologne et notre Pas-de-Calais et mené de nombreuses actions de solidarité avec des hôpitaux, des associations caritatives ou des communes, notre Conseil Général vient de signer un protocole de coopération et d'entente avec la Voïévodie de Lublin. C'est là un acte fort de coopération décentralisée qui permettra un rapprochement plus étroit entre les hommes et les idées dans le domaine économique, social et culturel (permettez-moi, d'ailleurs, de remercier chaleureusement Monsieur le Consul Général Marek Chojnacki, qui est à l'initiative de ce projet).

Il en faut d'autres, il faut continuer les jumelages des villes, fort nombreux dans le Pas-de-Calais, mais il faut aller plus loin. L'Université, les grandes écoles, les entreprises sont des viviers de la coopération d'aujourd'hui.

Vous, les représentants des associations sportives, culturelles, patriotiques, amicales ou professionnelles, vous êtes l'âme de cette diplomatie populaire. Sans vous rien ne sera durable parce que cette Europe à construire doit s'appuyer sur vos racines, vos traditions, tout en bâtissant une Europe des peuples unis pour le progrès et la paix.

En saluant le Congrès National de la Polonia, je salue non seulement la France qui l'a vu naître, mais aussi l'Europe unie dont la France est le symbole et le Pas-de-Calais l'un des berceaux.

Merci à vous tous de votre présence et de vos actions à venir, qui trouveront toujours le soutien du Conseil Général du Pas-de-Calais, un département, dont j'espère, vous repartirez avec le meilleur souvenir.

Vive l'amitié Franco-Polonaise !

Et que vivent toutes celles et tous ceux qui la perpétuent ...

Jeszcze Polska nie zginęła, póki my żyjemy ! ..... »



**Après la cérémonie d'ouverture, les débats commencent dans le Centre Jean Nohain :**

M. Hervé Styś, président de la « Maison de la Polonité », présente les délégations régionales [voir la photo, p. 9, en compagnie de J.P.Grzeszczyk et A.T. Grzesiak]. Les émotions suscitées par la chaleur de discours d'ouverture cèdent la place aux débats très animés au sujet de l'avenir de la Polonia française, de sa Charte, et de la création d'un Conseil national.

De nombreux orateurs s'expriment au sujet des valeurs et des traditions propres à la société polonaise, et particulièrement sur la spiritualité polonaise et le rôle de la religion dans l'histoire et dans la mentalité présente des Polonais. Les échanges sont très vifs notamment lorsqu'il s'agit des relations qu'entretiennent entre elles les différentes composantes de la société. Pour les intervenants, toutes ces questions, loin d'être théoriques ou abstraites, font partie de leur sensibilité et animent leur engagement. Ainsi, la présence, dans le texte proposé de la Charte, du mot « religion » a provoqué des échanges passionnés entre celles et ceux qui prennent en compte l'histoire de la Pologne, tout en refusant d'imposer leur vision à qui que ce soit, et ceux qui préfèrent un regard plus laïque. Les problèmes souvent dramatiques de l'histoire vécue, mais surtout ceux de l'histoire racontée des relations avec les Juifs ne manquent pas dans telle ou telle intervention où des traces douloureuses d'un passé fait découvrir une certaine inquiétude pour l'avenir.

Un bureau de poste, disposant d'un cachet philatélique spécial, portant les dates et le logo du Congrès, ainsi que des expositions et des stands illustrant la vie associative franco-polonaise étaient organisés dans le hall du Centre Jean Nohain.

**Séminaire sur l'enseignement du polonais**

Selon le programme de la même journée, se déroule également un séminaire consacré à l'enseignement du polonais en France, animé par le pr Marek Tomaszewski de la Section polonaise de l'Université Lille III, de Mme Iwona Kujawa-Levêque et de M. Edmund Oszczak de la « Maison de la Polonité », en présence des enseignants venus de toute la France.

**Une couronne** est déposée ensuite à Lens, devant le monument commémorant la création du syndicat « Solidarność », inaugurée en 1981 par Lech Wałęsa.

**Samedi 6 juillet :**

Le texte introductif et la Charte de la Polonia de France proprement dite sont présentés aux congressistes et soumis aux deux votes, pour chacune des deux parties :



La « Polonia de France », réunie en Congrès National à Lens (Pas-de-Calais), les Cinq et Six Juillet de l'an Deux Mille Deux, et constituée en assemblée par la convocation des associations franco-polonaises connues sur l'ensemble du territoire français, en présence de 187 personnes ayant pris part aux votes,

se définissant comme composée de personnes physiques et morales résidant sur le territoire français, ayant des liens avec la Pologne et la Nation Polonaise, soucieuses de pérenniser l'ensemble des valeurs constituant leur double culture, française et polonaise,

consciente de la valeur de son héritage historique, culturel, linguistique et spirituel,

entendant préserver sa singularité au sein de la Nation Française,

profondément attachée aux libertés, à la tolérance, aux droits et devoirs de chacun,

soucieuse de renforcer les liens d'amitié millénaire entre nos deux Nations,

résolue à renforcer l'esprit d'écoute, de coopération et d'entraide entre ses membres et à promouvoir le rayonnement de la Pologne dans le monde,

**Témoigne sa reconnaissance** à la Nation Française qui a accueilli l'Émigration Polonaise et facilité son intégration en respectant son identité,

**Rend hommage** aux combattants des Armées et de la Résistance de France et de Pologne dont la fraternité d'armes s'est illustrée au service de leurs Patries, de l'Europe et du monde : Pour Votre Liberté et la Nôtre ...

À tous ceux qui, en Pologne et en France, ont souffert et combattu pour que la Pologne recouvre ses libertés et redevienne un pays libre et démocratique,

À la Mission Catholique Polonaise dont la présence en France depuis 1836 a été et demeure un élément essentiel dans le maintien des valeurs religieuses, culturelles et linguistiques au sein de la Polonia et des Amis de la Pologne,

Aux enseignants et à toutes les institutions, associations et organisations qui œuvrent pour la préservation et le développement des valeurs qui nous sont chères, et à tous ceux qui se consacrent bénévolement à ces tâches,

À la représentation diplomatique polonaise en France pour l'aide et le soutien apportés à la Communauté d'origine polonaise,



et promulgue la présente

### **Charte de la Polonia de France**

*La Polonia de France, composée de personnes physiques et morales, résidant sur le territoire français, liées à la communauté d'origine polonaise par leurs origines familiales, leur nationalité ou des liens d'attachement particuliers d'amitié ou de coopération avec la Pologne et le Peuple polonais, soucieuse de pérenniser une amitié millénaire et l'héritage de deux siècles d'Émigration, entend promouvoir ses traditions, sa culture et l'esprit d'entraide. Elle institue entre les adhérents à la présente Charte une instance représentative dénommée : CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE.*

#### **Article Premier :**

*Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE vise à promouvoir l'image de la Polonia et de la Pologne, et à défendre les valeurs et intérêts de ses membres chaque fois qu'il s'avère nécessaire et par les moyens appropriés.*

*Il a pour objet de représenter la Polonia de France auprès des instances publiques ou privées.*

#### **Article 2 :**

*Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE coordonne et facilite l'action des personnes physiques et morales membres dudit Conseil dans le respect de leur indépendance.*

#### **Article 3 :**

*Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE peut coopérer avec toutes personnes physiques et morales poursuivant les mêmes buts.*

#### **Article 4 :**

*Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE respecte les valeurs et traditions chrétiennes tout en laissant à chacun la liberté de ses convictions.*

#### **Article 5 :**

*Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE œuvre pour le rayonnement de la langue et de la culture polonaises en France. Il favorise le rayonnement de la langue et de la culture françaises en Pologne.*



La discussion particulièrement vive fut entamée la veille. La nuit a porté conseil, et les talents diplomatiques de Jean-Pierre Grzeszczyk ont fait des merveilles : La Charte et le texte introductif sont plébiscités par l'assemblée : Le comptage de voix, assuré par la Commission de Scrutateurs, demandée par l'assemblée et composée de Mmes et MM Aghamalian-Konieczna, d'Arc, Backiel, Bartela, Cytryk, Gołab, Kraska, Vauriot et Włodarczyk, a donné, pour le texte introductif : 181 votants, 163 voix pour, 11 voix contre, et 7 nuls ou abstentions, et pour le texte de la Charte : 177 votant, 169 voix pour, 5 voix contre, et 3 voix blanc ou nuls.

Pendant que le Scrutateurs comptaient les voix, Mme Helena Miziniak, et MM. Adam Koseski et Wiesław Osuchowski se sont adressé aux Congressistes au nom de leurs Mandataires respectifs,

**Adhésion de la Pologne à l'Union Européenne**

C'est dans une ambiance détendue que les représentants de la Polonia de France, manifestement enthousiasmés par ce résultat se penchent l'après-midi sur le thème de l'adhésion de la Pologne à l'Union Européenne. S.E. M. l'Ambassadeur Jan Tombiński, Mme la Députée Danielle Darras, Mme Ewa Michałkiewicz du Comité pour l'Intégration Européenne de Varsovie, et M. Pierre Martin, président d'honneur du Mouvement Européen du Nord traitent les différents éléments du problème et répondent aux très nombreuses questions et interventions de la salle.

**De la musique polonaise**

Après cette dure journée de travail, le concert de musique polonaise des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Chopin, Karłowicz, Kisielewski, Lefeld, Lutosławski, Malawski, Szymanowski et Wieniawski), donné dans l'église polonaise « Millenium » à Lens par l'Association « France-Pologne Haute-Normandie » du Hâvre et l'École de Musique « Witold Lutosławski » de Nysa (Pologne), attire de très nombreux participants au Congrès. Ce sont là encore des moments d'une intense émotion. Le soir, et jusqu'à tard dans la nuit, c'est la détente qui prime, aux sons d'une musique plus légère et autour d'une bonne table.





**Dimanche 7 juillet.**

Les représentants des associations franco-polonaises de France, accompagnés par le Consul Général de la République de Pologne de Lille, M. Marek Chojnacki, et de M. Michel Provost, le Sous-Préfet d'Arras déposent des gerbes devant le monument de La Targette (Pas-de-Calais) où, le 9 mai 1915, les *Bayonnais* polonais donnèrent leurs vies en combattant contre les troupes d'invasion Allemandes.

Les congressistes se retrouvent ensuite à l'église *Millenium*, symbole de l'attachement de la Polonia de France à ses origines, bâtie en 1966, à l'occasion du Millenium de la Pologne à l'initiative de Bolesław Nataneck, le président de l'époque du « Congrès Polonia en France ». L'archevêque Szczepan Wesoly y célèbre une messe solennelle. Dans son homélie, Monseigneur Wesoly met l'accent sur l'importance de l'héritage spirituel indiscutable de l'histoire de la Pologne.

Les participants se sont ensuite rendu à l'Hôtel de Ville de Lens, où M. Guy Delcourt, en compagnie de M. Marek Chojnacki, inaugure une plaque de bronze commémorant le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée massive des Polonais dans la France du Nord.

Un défilé impressionnant, entre l'Hôtel de Ville et le Centre Jean Nohain rappelle aux Lensois les cortèges des 3 Mai à Lille.

Vers 14 heures, un adieu aussi chaleureux que spontané, autour de Jean-Pierre Grzeszczyk, ovationné en véritable porte-parole de la Polonia de France, termine cette inoubliable rencontre, sans doute un premier pas, décisif, vers la construction, encore difficile, de la cohésion des associations franco-polonaises de France.

Jean-Pierre Grzeszczyk, à l'issu du Congrès :

***« Nous considérons que le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE existe à partir d'aujourd'hui. Maintenant, nous avons douze mois pour donner pleinement une formule juridique et statutaire à cette organisation, donner du cœur au projet et fixer son système de fonctionnement. Tout ceci doit se faire au cours d'un congrès suivant, en septembre 2003. »***



Notons aussi que les participants sont venus à Lens à leurs frais. Que ce sont eux-mêmes qui ont payé leurs inscriptions et leurs frais de séjour.

La Municipalité de la ville de Lens a gracieusement offert la grande salle de l'Hôtel de Ville pour la cérémonie d'ouverture, ainsi que le buffet de la réception officielle, le Centre Jean Nohain pour les réunions plénières, et le personnel d'entretien pour toute la durée du Congrès. Que Monsieur le Maire Guy Delcourt et ses Collaborateurs en soient très chaleureusement remerciés !

Nous avons reçu des subventions de :

Conseil Général de Pas de Calais,  
 Ville de Liévin,  
 « Wspólnota Polska » [communauté polonaise] de Varsovie,  
 Ministère des Affaires Etrangères de la République de Pologne (grâce à  
 l'aimable intervention de M. Le Consul Général de Pologne à Paris),  
 Consulat Général de la République de Pologne à Lille (M. le Consul Général a bien  
 Voulu financer l'impression du présent compte-rendu).

A toutes ces institutions, nous disons un très chaleureux « MERCI ! ».

Nous sommes reconnaissants aussi aux personnes et aux ensembles qui ont contribué au succès de notre rassemblement : à M. Stanisław Gasik, l'auteur du logo du Congrès, à l'ensemble orchestral « Harmonia » de Bully les Mines, à Andrzej Śmiechowski et son orchestre, aux ensembles folkloriques « Polonia » de Douai, et « Wisła » de Dourges, sans oublier l'École de Musique de la ville de Nysa, en Pologne et l'association « FRANCE-POLOGNE HAUTE-NORMANDIE » qui a bien voulu inviter les musiciens polonais.

Il y avait aussi des généreux bénévoles autour du stand de la poste française organisé pour le Congrès, et devant les panneaux d'exposition visibles tout autour du Centre Jean Nohain. Les belles hôtesses veillaient un peu partout au confort de participants. Sans eux le Congrès ne serait pas aussi bien réussi.



## Dossier de Presse :

La presse du Nord a fait un très large écho au Congrès de Lens.

« Le congrès national de la Polonia à Lens. Une charte pour l'avenir » titre Christian Nowak, le correspondant de *Nowa Polska*, la page mensuelle de la Communauté Franco-Polonaise du quotidien La Voix du Nord, dans ses éditions d'Arras du 11 juillet 2002 :

*« ... Au bout de ce week-end, riche de travaux divers, exposés sur l'apprentissage de la langue polonaise ou l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne, commémoration (au monument de la Targette ou à l'église Millenium), animations folkloriques et concerts, le président Grzeszczyk pouvait être satisfait : au final de débats quelquefois enflammés, une charte de la Polonia a été adoptée, énumérant ses valeurs, et un organe représentatif de toutes les associations a été créé, le Conseil National de la Polonia ».*

Dans ses éditions lilloises du 9 juillet 2002, *La Voix du Nord* [« Le congrès de la Polonia s'est achevé dimanche après-midi. Après le débats, détente et recueillement. »] donne la parole à Eric Janiszewski qui cite le sous-préfet de l'arrondissement à propos de l'arrivée des Polonais en France : « Quelques-uns étaient déjà arrivés en 1830, après l'insurrection de Varsovie », avant de poursuivre : « Entre 1921 et 1938, 300 000 Polonais s'installent (...) dans l'Hexagone, en Lorraine et surtout dans le Nord - Pas-de-Calais, où certaines cités minières sont peuplées à 90 % d'immigrants polonais ... »

« Sur la bonne voie » lance *Nord Eclair* du 7/8 juillet 2002 dans une page spéciale consacrée au Congrès de Lens. Le journal rappelle les paroles de M. Jan Tombiński, Ambassadeur de Pologne à Paris, selon lequel « Nous sommes en train de construire le futur de la Pologne... », et commente : « ... Jean-Pierre Grzeszczyk, le président du Congrès en France, a de quoi être fier. Sous son égide, les descendants des immigrés polonais se sont unifiés, presque fédérés. Aujourd'hui, c'est ensemble qu'ils iront inaugurer une plaque commémorant le 80<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des travailleurs polonais dans le bassin minier... ».



Le journaliste s'est également entretenu avec M. Henri Piwko, président de l'association des anciens combattants polonais de Lignières-Orgères, pour qui « *l'important, c'est d'avoir avancé sur la Polonia, mais surtout d'avoir rencontré des gens venant de la France entière* »

Nord Eclair du 6 juillet cite Antoine, né en Alsace : « *Grzeszczyk, Janiszewski, Strzelecki, Kaczmarek, Makowiak... Voilà ce qu'ils ont tous en commun. Un nom, une histoire, souvent la même, un héritage. Même si on ne vient pas de la même ville, on se comprend. On peut être Français du Var, du Nord ou de Lorraine, on restera toujours, quelque part, des Français de Pologne.* », avant de reprendre le mot souvent entendu de Jean-Pierre Grzeszczyk : « *Depuis notre enfance, nous avons tous vécu avec une Pologne mythique, que nos parents avaient emportée dans leurs valises* ».

Nord Eclair du 5 juillet. Benoît Fauconnier précise (« *Quand la culture polonaise s'enracine* »), en s'inspirant de Jean-Pierre Grzeszczyk, l'objectif du rassemblement de Lens : « *Réunir toutes les associations franco-polonaises de France. Ils viennent de partout, du Nord - Pas-de-Calais bien sûr, mais aussi de la région parisienne, de Picardie, de Champagne-Ardenne, d'Auvergne, d'Alsace, de Lorraine, de Provence-Alpes-Côte d'Azur ... Le problème, c'est que chacun travaille dans son département, seul. Nous voulons essayer de créer un lien, un trait d'union entre nous tous* ».

Dans la Voix du Nord du 10 juillet, édition de Béthune, le même journaliste donne sous le titre « *Les pieds en France, les racines en Pologne* », le chiffre de cent soixante-neuf «*oui*» contre cinq «*non*» et trois bulletins blancs ou nuls, qu'il qualifie d'« *écrasante majorité* » ayant adopté le préambule et la Charte de la Polonia de France. Il a retenu aussi le passage suivant de Jean-Pierre Grzeszczyk : « *la Polonia n'a pas besoin de nous pour vivre mais nous voulons lui donner une direction nouvelle. Nous ne sommes pas là pour rebâtir le monde. Nous voulons poser une première pierre. Nous avons treize ou quatorze mois pour bâtir les murs* ».

Nous trouvons, dans la même édition, une colonne de renseignements fort utiles sur la Pologne d'aujourd'hui et son histoire.



Dans *Głos Katolicki*, l'hebdomadaire publié à Paris par la Mission Catholique Polonaise [n° des 28 juillet-4 août 2002], M. Emmanuel Noiro-Borowski de la Coordination Polonia Paris-Île de France rend compte, sous le titre « *Entre Rochefort et Paris : Lens* », du vote de « *La Déclaration préliminaire par 169 „oui” sur 181 votants, et de la „Charte de la Polonia de France” par 169 voix sur 177 votants.* »

Il donne aussi l'intégralité de deux textes, et annonce, pour septembre 2003, un prochain congrès à Paris, organisé par les Parisiens.

Une information synthétique en langue polonaise se trouve aussi sur le site internet de la Wspólnota Polska de Varsovie.

Réalisation : « Congrès Polonia en France »  
Dourges-Lille, avril 2003  
Tirage : 300 ex.





## LE CONGRES DE LA POLONIA DE FRANCE A LENS



Jean-Marie KRAJEWSKI, le sous-préfet à Lens Monsieur Vincent POURQUERY DE BOISSERIN, le mer de Lens Monsieur Guy DELCOURT. C'est enfin la députée au Parlement européen Madame Danièle DARRAS qui représentait l'Union européenne. Quant à la Présidente du Comité européen de la Polonia à Londres, Madame Helena MAZINIAK, elle représentait les ressortissants polonais. Pour l'Eglise, c'est l'archevêque Szczepan WESOŁY qui honora la réunion, ainsi que le vice-recteur de la Mission catholique polonaise - père Tadeusz ŚMIECH.

La présence de ces hôtes de marque eut sans doute une influence sur la qualité des débats qui portaient non seulement sur la Charte de la Polonia citée ci-dessus, mais aussi sur les aspects de l'adhésion de la Pologne à l'Union européenne (signalons les propos intéressants de la députée Danièle DARRAS et le point convaincant de la situation fait par Son Excellence Jan TOMBIŃSKI - Ambassadeur de la République de Pologne à Paris), ainsi que sur l'enseignement de la langue polonaise en France. Le président des débats Monsieur Jean-Pierre GRZESZCZYK ne cessait de veiller sur le côté démocratique et sur la liberté plénière des débats. A plusieurs reprises les débats reprenaient dans les couloirs. Les rencontres plus personnelles, les souvenirs communs et les échanges de remarques et de réflexions furent très enrichissants. On déplorait le fait que la langue polonaise soit beaucoup moins pratiquée parmi la génération actuelle des Polonais en France ce qui était le fruit d'une adaptation sociale parfois "trop" réussie mais qui par conséquent les éloignait sérieusement de leurs racines. Il n'était pas rare d'entendre que la plupart d'organisations polonaises stagnaient sans idées comment attirer vers elles les nouvelles générations. La grande intégration apparut alors comme le seul remède : celle avec l'Union européenne et celle nationale de la Polonia en France. La conscience du fait que la Pologne est partenaire des membres de l'Union européenne et qu'elle partage avec eux les mêmes intérêts politiques, économiques et culturels peut stipuler les jeunes Polonais en France à s'intéresser d'avantage à leurs racines. Une Assemblée nationale des Polonais en France devrait leur donner le sentiment de l'unité, les bases morales et juridiques, ainsi que contribuer à les rapprocher. Il existe un projet de création d'un périodique qui engloberait toutes les associations polonaise en France. On envisage par la suite de créer un lobby polonais qui pourrait prendre une forme électorale médiatique voire internationale. Tous ces projets doivent être chapeautés par le Conseil National qui respectera l'autonomie de diverses associations.

Les délégués ayant participé à ce Congrès, ont participé à plusieurs cérémonies. Ils ont tout d'abord déposé des gerbes devant le monument de "Solidarność" à Lens. Ce monument se trouve près de l'Eglise polonaise "Milennium". La cérémonie fut dirigée par les délégations des associations polonaises avec le ministre plénipotentiaire de l'Ambassade de Pologne à Paris Monsieur Sławomir CZARLEWSKI à leur tête. Plusieurs étendards furent



## LE CONGRES DE LA POLONIA DE FRANCE A LENS



La Communauté des Polonais en France - troisième dans le monde quant à son nombre - plus de 500 mille personnes - (après les Etats-Unis et le Brésil), est aussi la moins organisée. Dans son histoire elle n'a jamais su créer une unité nationale qui pourrait remplir son rôle de lobby auprès du Parlement et des institutions de l'Etat français ou de l'Union européenne. Les Polonais de plusieurs dizaines de pays savent pourtant le réaliser - d'ailleurs lors du dernier Congrès de la Polonia à Varsovie, seule la Polonia de France n'a pas été représentée.

Consciente de cette faiblesse, la Polonia de France fait des efforts considérables depuis quelques années pour rassembler les organisations polonaises et franco-polonaises. Le lancement de ce projet fut donné en juin 2001 à Rochefort lors du Carrefour National de la Polonia et des Associations de l'Amitié Franco-Polonaise. C'est L'Association de Rochefort qui fut organisateur de cette réunion, avec son Président M. Tadeusz GRZESIAK. Ce Carrefour devait définir la conscience de la Polonia en France, son sentiment d'union avec la patrie, ainsi que sa polonité de façon générale. Les discussions portaient sur sur l'unité des Polonais en France, sur leur capacité de parler d'une seule voix des questions prioritaires pour eux. C'est là que fut prise la décision historique - celle de donner vie à l'Assemblée Unique de la Polonia en France. La question des documents de cette organisation ainsi que de la Charte de la Polonia en France devait être débattue lors de la réunion nationale à Paris. La réunion suivante devait avoir lieu à Lens.

Cette réunion nationale fut organisée en juillet 2002 par le Congrès de la Polonia en France présidé par M. Jean-Pierre GRZESZCZYK. Le but principal de cette réunion fut de négocier tout le projet et de voter le Préambule pour la Charte de la Polonia en France. Cette discussion fut très détaillée et parfois pleine d'émotions. Les compromis ne furent pas faciles et c'est pour cela que les correctives pour le texte initial devaient être arrêtées par un vote secret. Le résultat en fut pourtant presque unanime et ce Préambule devient la base du projet de toute la Charte qui doit être votée lors du Congrès de la Polonia en France en septembre 2003 à Paris.

Ce mouvement de l'union des Polonais en France se passe dans une ambiance d'amitié et de soutien aussi bien des représentants du gouvernement polonais et français que celui de l'Union européenne. Lors de cette réunion à Lens étaient donc présents le directeur du Ministère des Affaires Etrangères polonais M. Wiesław OSUCHOWSKI, l'Ambassadeur de la République de Pologne à Paris Son Excellence Jan TOMBIŃSKI, Monsieur le Ministre Plénipotentiaire à l'Ambassade de Pologne à Paris Sławomir Czarlewski, Monsieur le Consul Général de la République de Pologne à Paris Wojciech Szczyński-Kaczmarek, Monsieur le Consul Général à Lyon Marek Majewski, Monsieur le Consul Général à Lille Marek Chojnacki, le représentant de l'Association Wspólnota Polska, le professeur Adam Koseski. La France fut représentée par le vice-président du Conseil général du Pas-de-Calais Monsieur

## **CONGRES NATIONAL DE LA POLONIA ET DES ASSOCIATIONS FRANCO-POLONAISES DE FRANCE**

La «POLONIA DE FRANCE », réunie en CONGRES NATIONAL à L E N S (Pas de Calais), les Cinq et Six Juillet de l'an Deux Mille Deux et constituée en assemblée par la convocation des associations franco-polonaises connues sur l'ensemble du territoire français, en présence de \_\_\_ personnes ayant pris part aux débats,

- se définissant comme composée de personnes physiques et morales résidant sur le territoire français, ayant des liens avec la Pologne et la Nation Polonaise, soucieuses de pérenniser l'ensemble des valeurs constituant leur double culture, française et polonaise,
- consciente de la valeur de son héritage historique, culturel, linguistique et spirituel, entendant préserver sa singularité au sein de la Nation française,
- profondément attachée aux libertés, à la tolérance, aux droits et devoirs de chacun,
- soucieuse de renforcer les liens d'amitié millénaire entre nos deux Nations,
- résolue à renforcer l'esprit d'écoute, de coopération et d'entraide entre ses membres et promouvoir le rayonnement de la Pologne dans le monde,

### **TEMOIGNE SA RECONNAISSANCE**

à la Nation française qui a accueilli l'Emigration polonaise et facilité son intégration en respectant son identité,

### **REND HOMMAGE**

Aux combattants des Armées et de la Résistance de France et de Pologne dont la fraternité d'armes s'est illustrée au service de leurs Patries, de l'Europe et du monde: " Pour Votre Liberté et la Nôtre ....",

A tous ceux qui, en Pologne et en France, ont souffert et combattu pour que la Pologne recouvre ses libertés et redevienne un pays libre et démocratique,

A la Mission Catholique Polonaise dont la présence en France depuis 1836 a été et demeure un élément essentiel dans le maintien des valeurs religieuses, culturelles et linguistiques au sein de la Polonia et des Amis de la Pologne,

Aux enseignants et à toutes les institutions, associations et organisations qui oeuvrent pour la préservation et le développement des valeurs qui nous sont chères, et à tous ceux qui se consacrent bénévolement à ces tâches,

A la représentation diplomatique polonaise en France pour l'aide et le soutien apportés à la Communauté d'origine polonaise,



**ET PROMULGUE LA PRESENTE****CHARTRE DE LA POLONIA DE FRANCE**

«La POLONIA DE FRANCE, composée de personnes physiques et morales, résidant sur le territoire français, liées à la communauté d'origine polonaise par leurs origines familiales, leur nationalité ou des liens d'attachement particuliers d'amitié ou de coopération avec la Pologne et le Peuple polonais, soucieuse de pérenniser une amitié millénaire et l'héritage de deux siècles d'émigration, en tend promouvoir ses traditions, sa culture et l'esprit d'entraide. Elle institue entre les adhérents à la présente Charte une instance représentative dénommée: CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE.

**Article Premier:**

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE vise à promouvoir l'image de la Polonia et de la Pologne et à défendre les valeurs et intérêts de ses membres chaque fois qu'il s'avère nécessaire et par les moyens appropriés.

Il a pour objet de représenter la Polonia de France auprès des instances publiques ou privées.

**Article 2:**

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE coordonne et facilite l'action des personnes physiques et morales membres dudit Conseil dans le respect de leur indépendance.

**Article 3:**

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE peut coopérer avec toutes personnes physiques et morales poursuivant les mêmes buts.

**Article 4:**

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE respecte les valeurs et traditions chrétiennes tout en laissant à chacun la liberté de ses convictions.

**Article 5:**

Le CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE oeuvre pour le rayonnement de la langue et de la culture polonaises en France. Il favorise le rayonnement de la langue et de la culture française en Pologne.

4/08/2002



## Polacy na Zachodzie

### ENTRE ROCHEFORT ET PARIS : LENS

Les 5, 6, 7 juillet 2002 avait lieu à Lens (Pas-de-Calais) le «Congrès national de la Polonia et des associations franco-polonaises de France» : un large succès pour la pose d'un nouveau pont au navire Polonia !

Après plusieurs tentatives infructueuses dans le passé, une Polonia de France revigorée déploie une fresque colorée en trois lieux et en trois temps :

#### ROCHEFORT 2001 : LE TEMPS DE L'EFFERVESCENCE

A l'initiative de M. Thaddée Grzesiak (président de France-Pologne Rochefort) s'était tenu les 15, 16, 17 juin 2001 le premier «Carrefour national de la Polonia et des associations d'amitié franco-polonaise».

Douceur océanique et cadre d'exception se conjuguèrent pour soulever une pâte d'un genre nouveau : la Polonia avec plus de deux cents participants se retrouvait et prenait conscience d'elle-même.

Etonnement devant une telle richesse associative polonaise et franco-polonaise, émotion de l'apprentissage de l'autre et parfois crainte qu'après l'enthousiasme, le mauvais génie de l'individualisme reprenne le dessus. En tout cas, la promesse «qu'on n'en resterait pas là» et «qu'on se reverrait»...

#### PARIS 2001-2002 : LE TEMPS DE L'ENFANEMENT

En un lieu vibrant de l'héroïsme polonais, nourri d'une fière indépendance jusque là préservée, pour la dernière fois avant que la pioche des rénovateurs ne l'éventre, la Bibliothèque Polonaise recueillait le 21 septembre 2001 sous la présidence courtoise de M. Jędrzej Bukowski (président de la Commission de réflexion sur la vie associative franco-polonaise du Nord-Pas-de-Calais) les premières décisions : nécessité de la constitution d'une représentation nationale, nécessité d'une charte des valeurs communes.

Le 25 novembre au Centre scientifique parisien de l'Académie des Sciences de Varsovie (PAN), les coordinations régionales présentaient leurs premières activités et leurs propositions de charte. L'assemblée adoptait six points devant figurer dans la version définitive.

Le 10 mars 2002 dans une Maison des Anciens Combattants Polonais en France heureusement réhabilitée, en présence de 52 représentants des associations franco-polonaises, M. Emmanuel Noirot Borowski (délégué de la Coordination Polonia Paris-Ile-de-France) animait une discussion fructueuse autour d'un projet synthétique de charte.

Après modifications, une large majorité adoptait la «Charte de la Polonia» en cinq articles. Un préambule incorporant la phrase «sa culture, son histoire, sa religion et ses traditions» était retenu. Toutefois, sept associations demandaient un délai de réflexion pour se prononcer définitivement.

Le 2 juin 2002, les défenseurs de la Foi catholique acceptaient le sacrifice des termes «sa religion» à l'autel du rassemblement : à une voix de majorité, les participants supprimaient cette phrase du préambule.

#### LENS 2002 : LE TEMPS DE LA PROCLAMATION

D'un congrès divers et riche, que peut-on retenir dans l'impossibilité de tout dire et de faire partager toutes les impressions ressenties ?

1. Un hommage aux valeurs :

Hommage solennel aux combattants des guerres devant le monument de la Targette, le dimanche matin. Hommage aux défenseurs contemporains de la liberté pour la Pologne, devant la stèle «Solidarnosc», le samedi soir.



PROF. S. ALUSZKO

Hommage à Dieu, sous le regard d'un Christ éclatant de blancheur en l'église Millenium. Culte public rendu à Dieu ; culte fervent après des discussions tumultueuses le samedi après-midi sur sa Présence ou non dans les textes ; culte de l'unité, après le rejet final du mot «religieux»...

2. Deux textes fondateurs :

Sous la houlette ferme et non dénuée d'humour de M. Jean-Pierre Grzeszczyk (président du Congrès Polonia en France à Lens), assistée de la «Maison de la Polonité» de Hénin-Beaumont et de son dynamique président M. Hervé Stys, démarrait une dis-

La « POLONIA DE FRANCE » réunie en CONGRES NATIONAL à Lens (Pas-de-Calais), les cinq et six juillet de l'an deux mille deux et constituée en assemblée par la convocation des associations franco-polonaises connues sur l'ensemble du territoire français, en présence de 181 personnes ayant pris part aux débats,

- se définissant comme composée de personnes physiques et morales résidant sur le territoire français, ayant des liens avec la Pologne et la Nation Polonaise, soucieuses de pérenniser l'ensemble des valeurs constituant leur double culture, française et polonaise,

- consciente de la valeur de son héritage historique, culturel, linguistique et spirituel, entendant préserver sa singularité au sein de la Nation française,

- profondément attachée aux libertés, à la tolérance, aux droits et devoirs de chacun,

- soucieuse de renforcer les liens d'amitié millénaire entre nos deux Nations,

- résolue à renforcer l'esprit d'écoute, de coopération et d'entraide entre ses membres et promouvoir le rayonnement de la Pologne dans le monde,

TEMOIGNE SA RECONNAISSANCE

a la Nation française qui a accueilli l'Emigration polonaise et facilité son intégration en respectant son identité,

REND HOMMAGE

Aux combattants des Armées et de la Résistance de France et de Pologne dont la fraternité d'armes s'est illustrée au service de leurs Patries, de l'Europe et du monde « Pour Votre Liberté et la Nôtre... »,

A tous ceux qui, en Pologne et en France, ont souffert et combattu pour que la Pologne recouvre ses libertés et redevienne un pays libre et démocratique,

A la Mission Catholique Polonaise dont la présence en France depuis 1836 a été et demeure un élément essentiel dans le maintien des valeurs religieuses, culturelles et linguistiques au sein de la Polonia et des Amis de la Pologne,

Aux enseignants et à toutes les institutions, associations et organisations qui œuvrent pour la préservation et le développement des valeurs qui nous sont chères, et à tous ceux qui se consacrent bénévolement à ces tâches,

A la représentation diplomatique polonaise en France pour l'aide et le soutien apportés à la Communauté d'origine polonaise.

## CHARTRE DE LA POLONIA DE FRANCE

« La Polonia de France », composée de personnes physiques et morales, résidant sur le territoire français, liées à la communauté d'origine polonaise par leurs origines familiales, leur nationalité ou des liens d'attachement particuliers d'amitié ou de coopération avec la Pologne et le Peuple polonais, soucieuse de pérenniser une amitié millénaire et l'héritage de deux siècles d'Emigration, entend promouvoir ses traditions, sa culture et l'esprit d'entraide. Elle institue entre les adhérents à la présente Charte une instance représentative dénommée : CONSEIL NATIONAL DE LA POLONIA DE FRANCE.

### Article Premier :

Le Conseil national de la Polonia de France vise à promouvoir l'image de la Polonia et de la Pologne et à défendre les valeurs et intérêts de ses membres chaque fois qu'il s'avère nécessaire et par les moyens appropriés.  
Il a pour objet de représenter la Polonia

de France auprès des instances publiques ou privées.

### Article 2

Le Conseil national de la Polonia de France coordonne et facilite l'action des personnes physiques et morales membres dudit Conseil dans le respect de leur indépendance.

### Article 3

Le Conseil national de la Polonia de France peut coopérer avec toutes personnes physiques et morales poursuivant les mêmes buts.

### Article 4

Le Conseil national de la Polonia de France respecte les valeurs et traditions chrétiennes tout en laissant à chacun la liberté de ses convictions.

### Article 5

Le Conseil national de la Polonia de France oeuvre pour le rayonnement de la langue et de la culture polonaises en France. Il favorise le rayonnement de la langue et de la culture française en Pologne.

cussion vive sur un nouveau texte distribué en séance. Ce texte rédigé par M. Jean-Pierre Grzeszczyk et la Maison de la Polonité proclamait son adhésion aux valeurs de la « troisième génération » des droits de l'Homme (référence au rejet de la discrimination, de la haine raciale, de la xénophobie...), aux libertés et à la transmission des valeurs culturelles françaises et polonaises dans « une France pluraliste ».

Parmi les échanges nombreux, riches et

contradictoires, on notait l'attachement général aux valeurs chrétiennes mais une difficulté à s'accorder sur les mots « religion ou religieux ». Finalement, l'assemblée décidait de reporter le vote au lendemain et de confier le soin à une commission ad hoc de reprendre le document en tenant compte des différentes opinions exprimées.

Samedi matin, lecture de la dernière version de cette « Déclaration préliminaire » et

débat débouchaient sur un vote largement majoritaire de 169 oui sur 177 votants.

Le deuxième texte, la « Charte de la Polonia de France » déjà adoptée par l'assemblée du 2 juin 2002, était ratifié sans discussion à 163 voix sur 181 votants.

3. L'avenir...

Une conférence-débat sur l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne.

M. l'Ambassadeur de Pologne en France Jan Tombinski plaidait pour l'importance de l'intégration de la Pologne dans l'Europe des Quinze comme moyen de mieux ancrer le pays dans l'économie libérale occidentale. Il souhaitait mobiliser le soutien des congressistes dans cette démarche.

Des interventions soulevaient la question de la place de l'homme dans le processus d'intégration européenne et le statut de l'identité culturelle et religieuse de la Pologne dans les institutions européennes.

Une conférence-débat sur l'apprentissage de la langue polonaise en France. On soulignait l'augmentation de la demande de cours de Polonais depuis les années 1990 tant du côté des jeunes que des adultes en raison du développement des échanges économiques entre la France et la Pologne.

Le navire Polonia larguera ses amarres lors du prochain Congrès à Paris en septembre 2003... Bon courage aux organisateurs parisiens, bon vent à la Polonia de France !

EMMANUEL NOIROT BOROWSKI  
COORDINATION POLONIA PARIS-ÎLE DE FRANCE

**Pour tous renseignements complémentaires : 95, rue du Bac 75007 Paris - tél. : 06 83 16 85 45.**



## LA PAGE DES FRANCOPHONES

de Richard Zienkiewicz (riczienk@francenet.fr)

### POLONAIS DE TOUTES LES ASSOCIATIONS, UNISSEZ-VOUS!

**L**e samedi 11 octobre dernier s'est tenu à Paris, dans les salons de l'ambassade de Pologne en France, une journée de préparation du Congrès national de la Polonia qui aura lieu au mois de mars 2004 à Paris.

Lorsque l'on regarde les Polonais éparpillés dans le monde entier, hors des frontières de la mère patrie, on constate qu'ils ont créé de nombreuses organisations pour se rencontrer et avoir des activités communes dans le domaine spirituel, culturel, artistique ou professionnel, pour conserver

des liens avec le pays. Pour être plus fortes, ces associations ont tendance à se fédérer au sein d'organisations centrales.

L'exemple le plus probant est bien sûr le Congrès de la Polonia américaine qui regroupe plus de trois milles associations diverses représentant une dizaine de millions d'Américains d'origine polonaise. Son rôle n'a pas été négligeable dans le processus d'intégration de la Pologne dans l'OTAN en 1999. Ces regroupements existent partout, dans tous les pays, sauf en France. Depuis bientôt deux cents ans qu'il y a des Polonais émigrés sur le sol français, leurs organisations se sont multipliées comme des petits pains, à tel point que je ne sais pas si quelqu'un est capable d'en donner le nombre exact ou même approximatif. J'ai entendu le chiffre de deux cents, mais je ne peux ni le confirmer ni l'infirmer. Le paradoxe dans le cas de la France, c'est qu'à aucun moment depuis que la Polonia existe, on n'a réussi à créer une organisation centrale pour regrouper toutes ces associations. Les tentatives ont été nombreuses mais ont toujours tourné court. Il existe des regroupements partiels régionaux, mais rien au niveau de la France entière. Je ne vois pas d'explication logique et rationnelle à ce phénomène, si ce n'est peut-être l'individualisme français qui déteindrait sur nos compatriotes, mais ce n'est qu'une hypothèse. La question est de savoir si l'on va arriver un jour à se fédérer. Nous sommes quand même moins nombreux qu'aux États-Unis, les choses devraient donc être théoriquement plus simples. Or, ce n'est pas le cas. Actuellement, la dernière tentative en date a été en-

treprise voilà maintenant trois ans, sous l'impulsion d'un pédiatre de Rochefort, le Dr Tadeusz Grzesiak, qui a réuni dans sa ville le Carrefour de la Polonia et des associations d'amitié franco-polonaise en juin 2001. Cela a été une première étape d'une démarche qui s'est poursuivie par le Congrès national de la Polonia tenu à Lens en juillet 2002. Celui-ci a adopté la Charte de la Polonia de France et a décidé de la création d'un Conseil national de la Polonia dont les statuts, s'ils sont prêts, devraient être adoptés au prochain congrès qui se



Mr. R. Zienkiewicz et Mrs. E. Teslar  
(phot. P. Fedorowicz)

tiendra à Paris du 12 au 14 mars 2004. La réunion à l'ambassade, le 11 octobre dernier, a marqué l'ouverture de ses travaux. La préparation du congrès de mars a été dévolue à une organisation créée pour la circonstance, l'association

Congrès national Polonia Paris 2003, présidée par le Dr Ewa Teslar. Cette journée du 11 octobre a été riche en événements. Elle a commencé par un hommage rendu à Jean-Pierre Grzeszczyk, récemment disparu, qui avait consacré sa vie à la Polonia dans le Nord. Il avait été la cheville ouvrière du congrès de Lens et soutenait la création du Conseil national. Après plusieurs interventions, dont celle de M. Tombiński, ambassadeur de Pologne, le plus clair de la matinée a été consacré à la présentation des organisations polonaises ou franco-polonaises qui ont exposé rapidement leurs activités. Si j'ai bien compté, il y en avait cinquante-cinq, venues de toute la France et représentant tous les domaines: culturel, artistique, linguistique, professionnel, sans oublier les associations caritatives ni les anciens combattants. En taille, cela allait des plus petites, rassemblant une poignée de membres, jusqu'aux plus grosses qui en comptent plusieurs centaines. La plupart ont une portée locale, au sein d'une commune ou d'un département, mais quelques-unes ont une portée nationale. Bref, une très grande diversité, mais un point commun: la Pologne avec laquelle elles veulent avoir des liens, dont elles veulent donner la meilleure image et faire la promotion en France. Que des Polonais ou des Français d'origine polonaise soient attachés à leur pays d'origine ou à

celui de leurs parents ou de leurs ancêtres, il n'y a là rien de plus logique et normal car c'est une affaire de racines, de culture et de traditions, c'est même un besoin vital d'équilibre personnel. Mais que des Français de souche, qui n'ont rien à voir avec la Pologne, se passionne pour elle, cela me laisse toujours très admiratif. Nous avons une dette morale envers ces amis de la Pologne et, par notre comportement, nous devons nous montrer dignes de l'intérêt qu'ils portent à notre pays. La deuxième partie de la journée a été consacrée au lancement des travaux sur les statuts du futur conseil. Les statuts de n'importe quelle association, qui la rendent légitime, doivent répondre à deux questions: pourquoi et comment. Il est assez facile de répondre à la seconde, c'est la question des structures qui vont fédérer les organisations de base et assurer leur représentativité au sein du conseil. C'est de la technique, assez facile à régler à partir de modèles existants. Il est en revanche moins aisé de répondre à la question: „pourquoi un conseil national? „Quels sont ses buts? Quel objectif poursuit-on en voulant créer cette structure? Représentation? Coordination?” Le débat est ouvert. Face à l'éclectisme des organisations, à leurs sensibilités et leurs opinions si diverses, il faut trouver un dénominateur commun qui emporte le consensus. Il doit être clair, cohérent et le plus grand.

w fotografii Piotra Fedorowicza

**1** października, korzystając z gościny Ambasady RP w Paryżu, Stowarzyszenie Kongres Narodowy Polonia - Paryż 2003 i Koordynacja Ile de France zorganizowały „Dzień przygotowań” do mającego się odbyć w marcu przyszłego roku kongresu Polonii francuskiej.

Jak niejednokrotnie już informowaliśmy na łamach GK, od wielu miesięcy trwają ożywione dyskusje środowiskowe, spotkania i przygotowania mające na celu doprowadzenie do stworzenia ogólnokrajowej platformy współpracy, integracji oraz wyłonienia organu reprezentującego interesy społeczności polonijnej Francji. Inicjatywa ta, do której włączają się liczne emigracyjne środowiska i bardzo różnorodne stowarzyszenia polonijne, stara się wypracować organizacyjną płaszczyznę porozumienia i współpracy dla powołania ciała, które mogłoby ożywić, poszerzyć lub pełnić rolę Kongresu Polonii. Obecne paryskie robocze spotkanie, z którego poniżej przedstawiamy fotograficzną dokumentację, temu celowi miało służyć. Czy spełniło pokładane w nim oczekiwania? O tym będziemy Czytelników sukcesywnie informować (dzisiaj patrz str. 10). Tutaj natomiast, na gorąco, jeszcze bez komentarza - popatrzmy, jak przebiegał ten dzień spotkań, dyskusji, spierania się i przekonywania. (Redakcja)



Cher Monsieur Bukowski

Je vous remercie pour vos réflexions de mi-novembre.

Je pense aussi qu'il vaut mieux réfléchir « à froid » Je me suis posé la question s'il était utile de persister à vouloir entrer dans le « cercle des Parisiens » qui semblent s'estimer si supérieurs à ceux de la grande couronne. J'ai posé la question à un ami « plus français » que moi ; en gros il m'a répondu : « Oui il le faut ; c'est un devoir civico-patriotique.. c'est pour la bonne cause... en souhaitant qu'il en ressorte une grande œuvre... Une entreprise aussi grandiose et honorifique que la Polonia ne se boude pas... Les Polonais n'ont su s'organiser. Dès qu'il s'agit de faire quelque chose en commun, le caractère et la susceptibilité prennent le dessus, et tout se bloque. Souvent des Français de souche ont dû prendre les rênes pour que l'attelage avance d'un même pas » C'est triste à reconnaître, mais parfois des intérêts particuliers où la morale était absente ont conduit à profiter de la crédulité, ce qui a amené des désaccords et un échec.

J'étais donc à la réunion du 24 novembre (à la PAN). Voici mes notes et réflexions sur la situation et le futur congrès.

I. Nouvelle association « Congrès National Polonia Paris 2003 »

- Créée « à la va vite » en juillet, pendant la période de vacances (soit disant parce que le temps presse, mais déclarée seulement le 4 novembre à la Préfecture de Paris - info.

E.Noirot)

- Son but : organiser le Congrès à Paris en 2003 (art 2)
- Sa durée est limitée à deux ans

Jusque là – rien à dire. Nous vivons dans un pays libre ou « toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques... » (Droits de l'Homme – art 20)

Les choses se corsent pour l'admission à la nouvelle association (et pas n'importe quelle association, mais celle qui a pour objet d'organiser le congrès 2003 de la Polonia de France). Nous lisons donc l'art. 5 : pour être membre de l'association, il faut être agréé par le Conseil d'Administration (c'est à dire par les fondateurs !...) Passons !

II. Réunion du 24 novembre à la P.A.N.

Attention : la convocation pour cette réunion du 24/11 est faite à l'entête Coordination Polonia Ile de France ; signée par Emmanuel N-B, Le Président ; avec son adresse personnelle

Nous étions une quarantaine de personnes dont plus de 50 % ne faisant pas partie de la nouvelle association.

Affirmations de E. Noirot :

1. Signature de la convocation avec le titre « Président IdeF » est une « simple coquille » non rectifiée pour ne pas retarder l'envoi des convocations
2. Une vingtaine de personnes sont membres de la nouvelle association (selon Emmanuel ; elles représentent 16 ou 17 associations IdeF)
3. Date du prochain congrès à Paris : 26 -27 -28 septembre 2003
4. Cinq commissions sont créées :
  - a. Groupe « salles »
  - b. Subventions et sponsors
  - c. Recrutement d'adhérents
  - d. Relations publiques
  - e. Organisations de journées
5. Budget prévisionnel environ 500.000 FF (sur la base de quoi ??)

Sachant que dernièrement vous vous êtes vu avec Mr Wat de la Ste Historique, je passe sur les détails.

Dans l'immédiat l'important est :

- 1 - qu'une confusion volontaire est créée et existe réellement entre l'association pour l'organisation du congrès à Paris et la coordination IdeF
- 2 - que lors de la réunion du 24.11 , il était évoqué uniquement l'aspect culturel et convivial
- 3 - qu'un problème de parité au sein du futur au sein comité CNPF va surgir au niveau IdeF (si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord pour créer la vraie coordination IdeF)

Pour ma part, en ce qui concerne le congrès à Paris, je suis prête à m'investir personnellement pour aider, mais sans faire partie de la nouvelle association. Je doute néanmoins que ce soit possible ; trop d'ombres et secrets planent dans l'air et lors de discussions privées. Depuis la réunion, toute nouvelle proposition/projet de prestation est déjà rejeté par les membres.

III. En ce qui concerne le futur de la Polonia de France, mon opinion est la suivante :

- Je partage votre avis que le 2° congrès n'aura de sens que s'il est une suite de celui de Lens. J'ajoute néanmoins, qu'il serait nécessaire de maintenir la date 2003 pour être crédible auprès de l'ensemble des personnes de l'Hexagone dont la majeure partie espère beaucoup de notre future « union » (pardonnez-moi si le mot union n'est pas adéquat) : les échanges d'informations, un périodique de Polonia, un site Internet (valable et à jour d'informations) et pourquoi pas une station de radio ou TV, les moyens pour la sauvegarde des intérêts et de la réputation de la Pologne et des Polonais ainsi que la promotion de la langue et des traditions polonaises ; ce ne sont que quelques idées évoquées lors de nos rencontres depuis presque deux ans.
- Je suis également d'accord que rien ne puisse être fait à l'avenir sans tenir compte de l'Histoire de notre immigration. La Charte de Polonia affirme notre volonté de continuité et ça c'est un acquit.

IV. En ce qui concerne le futur organe représentatif, voici quelques observations du sud de Paris :

- Autant il est bon de regrouper les organisations en régions, autant il est nécessaire que chaque organisation ait la possibilité de soumettre ses requêtes, projets ou problème directement au dirigeants de Conseil National sans passer par le biais de la région. D'autre part, chaque organisation devrait pouvoir être présente lors des délibérations du Conseil (avec au moins une voix lors des votes ou des décisions)
- Je maintiens ma proposition du 2 juin de prendre exemple sur le Danemark dont les statuts sont disponibles sur leur site Internet
- Je propose que les candidats au Conseil déposent leurs CV et leurs « programmes » et qu'ils puissent être élus sans ambiguïté quant à leurs actions passées pour la cause de la Pologne. Cette suggestion peut paraître bizarre, mais, en privé, j'ai entendu tant de choses au sujet de certaines personnes (venant a priori de personnes honnêtes et dignes de foi), que j'ignore s'il s'agit de faits réels ou de calomnies. Dans le doute, j'en viens à penser qu'il vaut mieux ne pas être représenté que d'être mal représenté.
- Je propose également, chaque futur candidat soit bilingue français-polonais (je vois mal les négociations avec les autorités polonaises ou lors d'un congrès mondial de la Polonia dans une autre langue que le polonais)

Voilà, c'est tout pour aujourd'hui. Avec mes amitiés  
Mariola Koperski

Rochefort le 8 décembre 2003

Dr Thaddée GRZESIAK  
Organisateur du Carrefour de la Polonia de Rochefort  
Vice-président du Congrès de la Polonia de Lens  
5 rue Anatole France  
17300 Rochefort



tél: 05.46.99.47.65 et 05.46.99.56.99  
port: 06.62.23.56.99 fax: 05.46.87.16.59  
courriel: france.pologne.rochefort@wanadoo.fr

Chères Amies, chers Amis,

A moins de 3 mois du Congrès de la Polonia de Paris des 12 - 13 et 14 mars 2004, il m'est apparu hautement souhaitable de m'adresser aux militants de la Polonia désirant qu'un débat démocratique sur les structures du futur Conseil de la Polonia ait lieu.

Nous allons agir dans le respect absolu des personnes, sans faire de procès d'intention à quiconque, le débat sera un débat d'idées:

- *Voulons-nous, tout de suite, en mars 2004, voter pour élire un Conseil de la Polonia de France, sous l'égide de l'ACNPP03 (association Conseil national Polonia Paris 2003)?*

Aucune proposition, même minimale, concernant cette structure n'a été divulguée par l'ACNPP03, et la Commission nationale des statuts commence à peine à fonctionner.

De plus, aucun échelon régional n'est prévu: le futur Conseil sera centralisé et parisien.

- *Voulons-nous, d'abord, nous mettre d'accord sur ce que sera la réalité du Conseil de la Polonia, au lieu de donner carte blanche à une seule association?*

- *Voulons-nous que le futur Conseil de la Polonia de France s'appuie sur un réseau de Polonia(s) régionales, ainsi que fonctionne la quasi totalité des structures politiques, syndicales, administratives et associatives françaises?*

Toutes ces questions de la plus haute importance sont, aujourd'hui, sans réponse:

*Nous aurons à coeur, avant le Congrès de Paris, et pendant le Congrès, de susciter le débat.*

Aussi, je vous invite à me répondre, dès que vous le pourrez, soit à titre personnel, soit à titre associatif, pour que décisions, ensemble, d'un mode d'action.

Le plus judicieux serait de créer un collectif, dont le nom est à trouver « Oui au Conseil de la Polonia, oui aux régions » est un exemple,  
Chaque association partie prenante serait responsable de sa région,  
Enfin il faudra nous réunir, la meilleure date serait fin janvier, après la réunion de la Commission nationale des statuts organisée les 10 et 11 janvier à Nancy par notre ami M. Czeslaw BARTELA.  
Tout en sachant qu'une dernière réunion, capitale, de la Commission des statuts aura lieu le 8 février dans le Nord-Pas de Calais.  
Notre programme? Discuter, enfin, sérieusement, et à l'échelon national, entre responsables, de ce que veut la Polonia de France,  
Choisir à Paris, en mars 2004, le réseau régional qui servira de base au futur Conseil de la Polonia de France, et surtout, définir le poids de chaque région, et de chaque grosse association nationale (exemple la Société Historique et Littéraire) au sein de ce Conseil.  
Passer ces étapes sera déjà un grand succès.  
Il est évident que l'élection d'un Conseil de la Polonia de France, reconnu et accepté par la majorité des associations ne pourra avoir lieu qu'en 2005, au mieux.

Avec l'assurance de toute mon amitié, życzę wszystkim spokojnych, zdrowych, i szczęśliwych Świąt Bożego Narodzenia,

Tadeusz GRZESIAK.

*Tadeusz Grzesiak*  
*dtm*



## Lettre ouverte à la Polonia de France

Parmi les valeurs que nous ont laissées nos prédécesseurs, il y a une volonté forte de parvenir à un minimum d'unité au sein des associations polonaises et franco-polonaises actives sur le sol français.

Faisant suite à des travaux préparatoires que nous avons réalisés dans nos régions, et à toute une série de réunions et de rencontres plus structurées, entamées en 2001 à Vaudricourt, poursuivies au Carrefour de Rochefort, à Paris et au Congrès de Lens, la Polonia a retenu un objectif prioritaire qui consiste à concrétiser la décision majeure du Congrès de Lens : créer un Conseil National de la Polonia de France avec, pour référence, sa Charte, plébiscitée par les congressistes.

Plusieurs réunions consacrées à la rédaction des futurs Statuts n'ont pas apporté de réponse à des questions fondamentales qui ne touchent pas seulement la forme, mais aussi le fond, les choix vitaux qu'il va falloir faire : Association ou Fédération ? Assemblée Générale ou Congrès ? Organisation régionale ou centralisée ? Quelle représentativité ? Comment assurer sa juste place à chaque organisation ? La dernière en date de ces réunions, tenue le dimanche 11 janvier 2004 à Nancy sous l'égide de la Commission des Statuts, a confirmé nos inquiétudes : il y a indéniablement une tentative de récupération de ce projet ambitieux par une seule tendance à l'exclusion des autres.

Tout le travail de conciliation et de réconciliation des dernières années serait anéanti si cette tentative devait aboutir. La Polonia de France est un ensemble grand et diversifié, ayant droit à la parole. Nul ne peut se prévaloir d'être en droit de lui imposer un seul courant d'idée et d'action. Nous ne saurions accepter une pensée unique qui nous serait dictée, ni un congrès précipité dont nous ne connaissons à ce jour le programme. Qui sont les candidats au Conseil ?

Il est encore temps de réagir - en intervenant nombreux lors de la prochaine réunion nationale de la Polonia prévue pour le 8 février 2004 à Lille. Le point y sera fait sur la situation à la veille du Congrès de mars 2004 à Paris. La dernière chance de faire la preuve que la démocratie n'est pas un vain mot.

janvier 2004

### Signataires :

*Congrès Polonia en France*

*Maison de la Polonité*

*Club de Théâtre Polonais*

*Le Rayonnement Culturel Polonais*

*Echanges France-Pologne, Le Havre*

*Communauté Franco-Polonaise Paris*

*Culture et Tradition, Harnes*

*Conseil de l'Association Protection des Souvenirs*

*et Tombeaux Historiques Polonais en France*

*Club Culturel Polonia Nord*

*Coordination Franco-Polonaise du Sud-Ouest*

*Association des Professionnels de Santé*

*d'origine polonaise APSOP*

*Amicale Régionale Franco-Polonaise, Reims*

*Association Franco-Polonaise des Ullis*

*Harmonia, Bully-les-Mines*

*Horizons Pologne, Tourcoing*

*Tradition et Avenir, Courcelles-les-Lens*

**Jędrzej Bukowski et Witold Heretyński**  
*animateurs de la Commission des Statuts*  
*Région Nord Pas-de-Calais*  
**Congrès Polonia de France**  
**Maison de la Polonité**  
**Coordination du Sud-Ouest**  
**Le Rayonnement Culturel Polonais**

**vous invitent à la réunion nationale de la Polonia de France**

**\* Organisation du congrès 2004 à Paris \***

**\* Travaux de la Commission Nationale des Statuts \***

**le dimanche 8 février 2004 de 09h30 à 18h30 environ**  
**en la Salle Erro de l'Hôtel de Ville de Lille**  
**place Augustin Laurent**

Déroulement de la journée :

09h30	Accueil des participants et mot d'ouverture
09h45-12h15	Débat
12h30-13h45	Déjeuner
14h00-18h30	Débat

**et vous prie de bien vouloir annoncer**  
**avant le 1<sup>er</sup> février 2004**

**votre participation et votre présence au repas de midi (env. 20 €)**

**par téléphone/télécopie au : 03 20 74 03 87 ou 03 20 73 97 04**

**ou par courrier électronique à : [theme.version@free.fr](mailto:theme.version@free.fr)**